

Réseau des Observateurs Électoraux Nationaux Francophones



Élections Libres, Fiables et Transparentes

Mission d'Observation Electorale ROEF

Court-terme – Jour de scrutin

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES

SÉNÉGAL – 24 MARS 2024

Cadre Général de la MOE

Dans le cadre de l'accompagnement du processus électoral au Sénégal et en réponse à l'invitation adressée par Collectif des Organisations de la Société Civile pour les Élections (COSCE), le ROEF a dépêché une Mission d'observation électorale, Court-terme, à l'occasion des élections Présidentielles qui se sont tenues le 25 mars 2024 au Sénégal.

La MOE a été précédée par une veille sur le déroulement de la phase pré-électorale afin d'évaluer le contexte électoral au Sénégal.

Présentation de la MOE

La délégation comprenait:

- **M. Spécial Valère AFA'A**, Secrétaire permanent Adjoint du ROEF, Coordonnateur de l'Observatoire pour la Gouvernance Inclusive et Electorale de l'Union de la Jeunesse Africaine pour le Développement (OBGIED- UJAD),
- **M. Karim SIALA**, Vice-Président du ROEF, Directeur Exécutif de MOURAKIBOUN,

Mandat de la MOE

La mission s'est déployée à Dakar du 22 au 26 mars 2024, et avait pour mandat:

- Evaluer les conditions de préparation et de déroulement du jour de scrutin et la conformité du déroulement des élections aux dispositions légales du pays et aux standards internationaux, en particulier la Déclaration de Bamako (2000) en matière d'élections « libres, fiables et transparentes
- Relever les bonnes pratiques dans la conduite du jour de scrutin pouvant, au besoin, être reproduites dans d'autres contextes électoraux au sein de l'espace francophone ;
- Formuler des recommandations d'amélioration du système électoral sénégalais

Observations

Cadre juridique et réglementaire:

Le processus électoral au Sénégal s'est déroulé dans un climat de tensions politiques exacerbées, marqué par un dialogue insuffisant entre les acteurs politiques et des inquiétudes quant à l'inclusivité du processus. Malgré cela, l'accréditation des observateurs a été réalisée en temps voulu et selon les règles établies par le code électoral.

Le dialogue national de juillet 2023, initié par le président de la République, a permis de réhabiliter certains acteurs politiques, mais a exclu d'autres, ce qui a affecté l'inclusivité du processus. De plus, la révision des listes électorales s'est déroulée dans un laps de temps restreint, remettant en question la période préélectorale.

Observations

Cadre juridique et réglementaire:

L'incertitude sur la tenue des élections a également contribué aux tensions. Les autorités électorales ont retenu des informations sur la distribution des cartes électorales, et le système de parrainage, bien que suspendu par une cour de justice, a été maintenu, suscitant des contestations de la part des candidats à la présidence.

La décision du chef de l'État d'abroger le décret initial convoquant les élections a exacerbé les tensions, entraînant des manifestations et des répressions violentes, et conduisant finalement à l'annulation du décret présidentiel.

Malgré ces défis, les élections présidentielles ont eu lieu le 24 mars 2024. Dix-sept candidats ont participé à la course présidentielle, reflétant la diversité politique du pays. Des contestations ont émergé concernant le système de parrainage et l'inclusion de certains candidats, mais le taux de participation élevé montre une forte mobilisation des électeurs.

Observations

Cadre juridique et réglementaire:

En examinant le résumé du processus électoral au Sénégal, certains aspects semblent ne pas être entièrement conformes aux principes de la Déclaration de Bamako. Par exemple :

- 1. Inclusivité du processus électoral:** La Déclaration de Bamako insiste sur l'importance de l'inclusivité dans les processus électoraux. Le fait que certains acteurs politiques aient été exclus du dialogue national et que des contestations aient émergé concernant l'inclusion de certains candidats suggère une possible violation de ce principe.
- 2. Respect des droits de l'homme et de la liberté d'expression:** Les tensions politiques, les manifestations et les répressions violentes peuvent soulever des préoccupations quant au respect des droits de l'homme et à la liberté d'expression, des éléments fondamentaux de la Déclaration de Bamako.
- 3. Transparence et responsabilité:** Le manque d'informations sur la distribution des cartes électorales et les questions soulevées concernant le processus de parrainage pourraient également être en contradiction avec les principes de transparence et de responsabilité énoncés dans la Déclaration de Bamako.

Observations

Cadre juridique et réglementaire:

Cependant, il est important de noter que l'évaluation complète de la conformité aux principes de la Déclaration de Bamako nécessiterait une analyse détaillée de tous les aspects du processus électoral au Sénégal, y compris ceux qui pourraient être conformes aux principes énoncés dans la Déclaration.

Observations

Observation nationale et internationale:

L'observation des élections a été ouverte aux organisations internationales et celles de la société civile nationales selon les règles fixées par la loi électorale et sans entraves particulières.

- L'accréditation des observateurs a été effectuée dans les délais et conformément aux règles et procédures fixées par le code électoral.
- Le COSCE a déployé, le jour de scrutin, des observateurs sur le terrain: 1000 observateurs dont 500 mobiles et 500 fixes selon un échantillonnage aléatoire statistiquement représentatif des bureaux de vote.
- Plusieurs missions internationales d'observation ont été déployées à l'occasion des élections présidentielles du Sénégal: UE, ECOWAS, CEDEAO, Resad Econec, UA...

Observations

Administration Electorale:

La compétence des institutions en charge de la préparation, de la supervision et du contrôle des élections, notamment la Direction générale des élections (DGE), la Commission électorale nationale autonome (CENA), le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA), le Conseil Constitutionnel, est reconnue. Cependant, l'orientation de certaines de leurs décisions et parfois l'absence de prise de décision ont néanmoins conduit certains acteurs politiques et de la société civile à contester leur impartialité dans la conduite du processus électoral

Observations

Jour de scrutin :

Aucune infraction majeure n'a été signalée lors des différentes phases du jour de scrutin, notamment l'ouverture, le déroulement du vote, la fermeture des bureaux de vote et le dépouillement, qui auraient pu avoir un impact sur le déroulement général et sur les résultats:

- Le jour du scrutin, le vote s'est déroulé globalement dans le respect des textes et procédures en vigueur, malgré des incidents et des violences relevés par les observateurs nationaux
- Tous les bureaux de vote ont ouvert à l'heure. Quelques retards d'ouverture ont été relevés dans un nombre limité de bureaux
- Les agents des bureaux de vote ont été déployés en nombre suffisant avec une présence très insuffisante de femmes parmi le personnel électoral
- Les électeurs ont pu exercer leur droit de vote sans grande difficulté
- La présence des délégués des candidats dans les bureaux de vote n'a pas été aussi significative qu'attendu
- L'assistance aux électeurs à mobilité réduite ou vivant avec un handicap a été effective. En globalité

Recommandations

Sur la base de ses observations ainsi que de celles transmises par COSCE, la MOE du ROEF formule les recommandations suivantes :

- **Gouvernement** : Renforcer l'indépendance des organes de gestion électorale, d'assurer l'inclusivité du processus électoral et de garantir le respect des droits démocratiques de tous les citoyens.
- **La société civile** : Renforcer les efforts conjoints entre les observateurs nationaux et internationaux qui permettent de crédibiliser d'avantage et rendre la transparent le processus électoral, renforçant ainsi de la coopération internationale dans le renforcement des institutions démocratiques ;
- **Les autorités sénégalaises** : Poursuivre leurs efforts pour renforcer l'intégrité des processus électoraux à venir, en s'appuyant sur les recommandations des observateurs nationaux et internationaux

MERCI POUR L'ATTENTION

Réseau des Observateurs Électoraux Nationaux Francophones



Élections Libres, Fiables et Transparentes